

NOTRE LUTTE VICTORIEUSE





© Dominique Lorieux/œilsocial



Le collectif Tenon s'est constitué avec des habitantEs du 20^e, des militantes et militants de : Association pour les droits des femmes du 20^e, AC, APEIS, ATTAC, CADAC, Femmes Libres, Femmes Solidaires, LDH, MMF, MRAP, PF, Plurielles-Algérie, Alternative Libertaire, EELV, FASE, GA, NPA, PCF, PG, PS, Syndicats CGT et Sud Santé de Tenon.

Soutenu par : CNT-UR, Fédération Anarchiste, les Alternatifs, les Effrontées, Rasl'front, MLV, SCALP, Syndicat Solidaires, UL CGT 20^e et Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité.

Certaines organisations ont été présentes dès la création, d'autres ont rejoint le collectif en cours de route...

Sommaire

- Introduction p. 4
- Un collectif unitaire, ouvert et offensif p. 6.
- Rassembler les forces p. 9
- Une lutte féministe, une lutte politique p. 11
- Les intégristes catholiques,
l'extrême droite contre le droit des femmes p. 14
- Au delà de Tenon : étendre la lutte p. 16
- Du MLAC 20^e au Collectif Tenon p. 18
- Conclusion p. 20





Le Collectif unitaire pour la réouverture du centre IVG de Tenon a voulu tracer l'histoire et les enjeux de sa lutte victorieuse menée à partir de 2009 tout d'abord parce qu'il s'agit d'une lutte gagnante ; et aussi nous avons voulu montrer ce qui nous semble avoir été nos atouts et les choix qui nous ont mené vers le succès.

Il faut citer en premier lieu la détermination des femmes, des militantes féministes, dont certaines étaient également militantes syndicalistes et politiques, des différentes générations qui se sont retrouvées dans le collectif. Ensuite, le 20^e arrondissement a une longue histoire de luttes et de collectifs unitaires ; des liens existaient déjà avec les responsables et militantEs syndicaux de l'hôpital parce que nous avons déjà milité ensemble sur d'autres terrains, avec les différentes associations pour les droits de l'homme, contre l'extrême-droite etc, entre les militantes et militants des partis politiques, et y compris dans un premier temps avec le PS qui tient la mairie du 20^e.

Ensuite le choix du collectif a toujours été de favoriser les initiatives adressées à la population : la pétition, les diffusions de tract avec la fanfare, les manifs, les rassemblements, les pique-niques, les débats, les expositions... pour montrer que notre revendication n'était pas portée seulement par une poignée de militantes mais était largement soutenue. Les expressions de soutien qu'on a pu entendre sur les marchés, des femmes qui se souvenaient de la période avant la légalisation, n'ont fait que renforcer notre détermination.

Faire la jonction également entre les usagers et les personnels de l'hôpital était pour nous essentiel, pour démon-

trer le but commun : un service de santé répondant aux besoins de la population. Au-delà de l'investissement des syndicats de l'hôpital dans notre collectif, le collectif à son tour s'est investi dans le soutien de la grève des personnels de l'hôpital en 2010-11 et participe au réseau « La Santé pour tous ».

Nous n'avons pas négligé non plus le contact avec les institutions en demandant des rendez-vous, en leur adressant des lettres, la pétition avec ses 8 000 signatures. Chaque fois nos délégations ont rendu des comptes au collectif pour que tout se passe dans la transparence. Nous en avons profité pour préciser à chaque étape nos revendications précises pour qu'un centre adéquat soit créé, et ce travail de suivi et de surveillance, nous le continuons encore aujourd'hui.

Le but de notre collectif n'était surtout pas de gagner pour le 20^e aux dépens des autres arrondissements, nous étions donc partie prenante des actions de solidarité et des luttes communes avec les hôpitaux et cliniques dans l'est parisien également touchés par les réorganisations et fermetures.

Et enfin, cette lutte pour le droit des femmes à disposer de leurs corps est une lutte partout et qui continue : elle n'est jamais gagnée. S'il s'agit de contrer la présence des forces intégristes et anti-avortement, de commémorer la bataille des femmes qui ont gagné la loi légalisant l'avortement en 1975 dont on a fêté les 40 ans en janvier 2015, ou de montrer notre solidarité avec les femmes d'autres pays qui sont confrontées à des attaques sur ce droit essentiel, comme les femmes en Espagne et la grande manif du 1^{er} février de 2014, le Collectif Tenon a toujours répondu présent. ■

***N'oubliez jamais
qu'il suffira
d'une crise politique,
économique
ou religieuse
pour que les droits
des femmes soient
remis en question.***

Simone de Beauvoir

Chanson du Collectif Tenon

sur l'air de Tout va très bien madame la marquise



1. Allo Tenon, quelles nouvelles
Paraît qu'vous faites... plus d'IVG
Je suis enceinte... de 8 semaines
Comment j'veis pouvoir avorter

Tout va très bien, calmez-vous ma p'tite dame
Tout va très bien, tout va très bien
Nous c'est fermé, mais il y a Saint-Antoine
Vous les app'lez, ils sont pas loin
Notr'directeur... vous l'a bien dit
Paris c'est pas l'désert de Gobi
Il n'y a vraiment... pas de quoi faire un drame
Tout va très bien, tout va très bien

2. Ho Saint-Antoine, je vous appelle
Car j'ai besoin d'une IVG
Je suis enceinte... de 9 semaines
A Tenon ils ont arrêté

Tout va très bien, madame pas de panique
Tout va très bien, tout va très bien
Mais cependant, faut que je vous explique
On bute sur un tout petit rien
L'autorité... a menacé
De fermer la maternité
Le directeur vraiment n'y est pour rien
J'vous conseille d'aller voir plus loin

3. Allo Trousseau, quelles nouvelles
J'espère qu'vous faites des IVG
Me v'la enceinte... de 10 semaines
Un rendez-vous faut me donner

Tout va très bien, à Trousseau faut le dire
On fait encore des IVG
Mais à dix s'maines, on peut pas vous inscrire
On est complèt'ment débordés
Même si c'était... pour accoucher
Y a plus d'place en maternité
Il va falloir, j'en suis désolée
Trouver quelqu'chose... à l'étranger

4. Allo les femmes, on se réveille
On est en train de perdre tout
Tous les acquis... de la loi Veil
Il va falloir en mettre un coup

Oui c'est bien vrai, on se paye notre tête
Qu'est-ce qui se passe dans les hostos
Tout l'monde debout, il faut que ça s'arrête
On n'a pas dit notr' dernier mot

Final (plus lentement)

Faut qu'ils s'arrêtent - de tout brader
Tout c'qui concerne - notre santé
D'abord les centres - d'IVG
Et aussi les - maternités
On veut pas être - maltraitées
Au nom d'la ren... - ...tabilité

Si tout ensemble
On lutt' main dans la main
Tout ira bien tout ira bien



© Patrice Lardeux

Un collectif unitaire, ouvert et offensif

L'histoire commence en septembre 2009. Une militante de l'association « droits des femmes » du 20^e apprend par une infirmière scolaire que le Centre d'IVG de Tenon vient de fermer ses portes, en catimini. En effet, pas de fermeture officielle, pas de communication de la part de l'AP/HP ou de l'hôpital, les syndicats de Tenon ne sont pas informés. Sur place, un papier griffonné à la main, scotché à la va-vite, renvoie les femmes vers l'AP/HP...

L'association se mobilise immédiatement et décide d'informer la population du 20^e. Elle organise un rassemblement sur le marché de la rue des Pyrénées un dimanche matin, avec stand, musique, prises de parole pour alerter sur ce que signifie pour les femmes l'arrêt du fonctionnement du centre de planification et de la pratique des interruptions volontaires de grossesse : recherche d'un autre centre, perte de temps alors que l'on sait que des délais s'imposent puisque l'IVG ne peut être pratiquée que jusqu'à 14 semaines d'aménorrhée (12 semaines de grossesse).

Ce premier rassemblement permet de tracer une perspective unitaire. Des responsables d'associations, de partis politiques, de syndicats, apportent leur soutien. La pétition qui demande la réouverture du CIVG est très bien accueillie.

Une occupation symbolique du hall de la maternité de Tenon, où se trouvait le CIVG avant sa fermeture, est alors organisée le 14 octobre à l'initiative de l'association, avec le soutien de nombreuses organisations. Une banderole déployée dans le hall y revendique la réouverture du centre.

Une délégation va être reçue par Mr Gonin, directeur de l'hôpital et le Pr Uzan, chef du service maternité-gynécologie-obstétrique. Le dialogue est difficile, le directeur fait profil bas et affiche une certaine désinvolture à l'égard des femmes concernées : elles peuvent aller ailleurs, « Paris n'est pas le désert de Gobi »... Le Pr Uzan (par ailleurs conseiller en matière de santé

pour l'UMP) tente de nous vendre la restructuration des services prévue par la loi Bachelot comme une avancée vers des services plus performants. Nous exprimons notre opinion : la loi Bachelot est une loi de casse de l'hôpital public ; des dizaines de maternités et de centres d'IVG ont été fermés. On n'améliore pas l'hôpital en multipliant les suppressions de services et de moyens.



© Dominique Lorieux/œilsocial

Donc, aucune ouverture à la suite de cette rencontre. Décision de la vingtaine de personnes qui ont participé à l'initiative: on continue !

La première réunion du collectif unitaire aura lieu dès le 21 octobre, une quarantaine de personnes représentant partis, syndicats et associations décident de l'orientation et des activités pour les semaines à venir : rencontrer les syndicats de Tenon, faire une information large à la population du 20^e et ouvrir rapidement vers l'Est parisien, en particulier vers les Bluets et St-Antoine où commence une action en défense de la maternité et du CIVG, prendre également contact avec des militantes de Lyon où à la faveur de la fermeture de L'Hôtel Dieu de cette ville, la direction

des hospices de Lyon voulait supprimer le CIVG, contacter le Planning Familial, interpeller les élus de l'arrondissement et de Paris...

Il faut souligner l'importance du lien avec les syndicats. Des militants de la CGT et de SUD Santé de l'hôpital Tenon ont participé activement au collectif. D'autres structures syndicales ont apporté régulièrement leur soutien. D'emblée le collectif a affirmé une volonté unitaire et la nécessité de ne pas rester isolé, de multiplier les contacts avec les secteurs concernés.

Et c'est le début d'une longue marche qui va durer 5 ans.

Le collectif va se réunir dans un premier temps toutes les 2 semaines et orga-

niser une série d'initiatives, avec une double préoccupation : rendre visible la lutte et ses enjeux et informer régulièrement la population du 20^e et toutes les forces qui nous soutiennent.

Cela se concrétisera par des rassemblements et manifestations qui vont s'enchaîner rapidement : le 14 novembre 2009, 200 personnes défilent de Trousseau à Tenon, le 17 décembre rassemblement en musique dans le hall de la mairie du 20^e, puis le 13 février, rassemblement sur le parvis avec banderoles et pancartes, le 5 juin une nouvelle manifestation défile de Tenon à St-Antoine, organisée avec les comités de défense des maternités des Bluets et de St-Antoine. Puis c'est le 7 août un pique nique musical dans le square Edouard Vaillant, face à l'hôpital Tenon...





Le collectif organise aussi dans le 20^e de nombreux débats, au Lieu-dit, café qui accueille les initiatives militantes ou à l'Ermitage, avec parfois projection de film, comme celui réalisé par Pasquale Noizet, militante du collectif. Il informe régulièrement la population du 20^e par voie de tracts et de 4 pages intitulés « allo Tenon, quelles nouvelles ? ». Un blog « droit à l'avortement dans le 20^e » est ouvert en mai 2010 sur lequel nous actualisons les informations.

On doit citer aussi les multiples participations à des manifestations, débats organisés par d'autres structures, ce qui fait qu'entre octobre 2009 et janvier 2011, il ne se passe pas un mois sans que le Collectif ne manifeste sa présence, avec souvent banderole, tracts, pétition.

Un moment important s'est situé le samedi 10 avril 2010, avec l'occupation pendant **6 heures** du hall de la maternité de Tenon. Près d'une centaine de personnes y participent, sous l'œil des caméras de Télé bocal et de France 3. Après des négociations difficiles, un rendez vous nous est proposé avec le Directeur Général des hôpitaux, au siège de l'AP/HP, le lundi suivant. Lors de cette rencontre, les huit représentantES du collectif expriment leur refus ferme et motivé de l'antenne de « réorientation » des femmes mise en place par le Directeur de Tenon - qui avançait cette fausse solution en espérant sortir ainsi de la situation qu'il avait créée - et restent sur leur position, le CIVG de Tenon doit reprendre ses activités. A l'issue de cette réunion, le Directeur général de l'AP/HP annonce avoir chargé le Professeur Goffinet d'une mission pour « améliorer la prise en charge des activités d'obstétrique, de gynécologie et d'IVG dans l'Est parisien ». Le 18 mai le collectif va rencontrer le Pr Goffinet, puis lui rappeler par lettre ses revendications. Malgré nos demandes, nous n'aurons jamais connaissance du rapport du Pr Goffinet, resté « document secret ». L'AP/HP s'est refusé à le communiquer !

La situation a commencé à évoluer, mais les décisions tardent. Donc, nous maintenons la pression pendant tout le semestre suivant. Nous le proclamons : nous ne lâcherons rien ! Et le 15 février 2011, une vingtaine de militantes du collectif se rendent à la réunion convoquée par la direction de Tenon.

Victoire ! Le CIVG va reprendre ses activités, sous la direction du Pr Antoine.

Mais l'histoire n'est pas terminée !

La direction veut limiter la capacité du centre, lésine sur les moyens. Et surtout nous nous apercevons que les locaux ne conviennent pas : situés dans la maternité, ils sont aussi répartis sur plusieurs niveaux, rendant le travail très difficile pour les infirmières et isolant les femmes du personnel soignant à certains moments.

Le collectif demande alors un centre dédié, autonome, qui ne soit pas dans les locaux de la maternité.

Il faudra attendre deux ans, mais de nouveaux locaux sont trouvés, des travaux réalisés avec le concours financier de la Région. Le nouveau CIVG, indépen-

dant de la maternité, ouvre ses portes en avril 2014.

L'action du collectif est elle alors terminée ? Non, car la situation des CIVG est liée à celle de l'hôpital. Et les gouvernements successifs ont organisé l'austérité, la réduction des moyens et du personnel. La plus grande vigilance demeure donc nécessaire...

Et dès la réouverture du CIVG, les forces opposées aux droits des femmes, SOS tout petits et autres catholiques intégristes ont voulu s'opposer à son fonctionnement et à nos libertés. Au front constitué face au Ministère de la santé, de l'AP/HP et de la direction de l'hôpital va donc s'ajouter un deuxième front face à ces intégristes libéricides ! ■

Reconnaissance du droit à l'avortement

1975 loi provisoire, pour 5 ans, (dite loi Veil) autorisant l'interruption volontaire de grossesse, avec de nombreuses restrictions : délai de 10 semaines maximum, obligation d'un entretien social suivi d'une semaine de réflexion, autorisation d'un des 2 parents pour les mineures, condition de séjour pour les étrangères.

1979 la loi est reconduite définitivement, mais elle reconduit aussi toutes les restrictions de la loi de 1975.

1982 Remboursement à 80 % par la sécurité sociale de l'IVG (loi dite Roudy)

1993 loi instaurant le délit d'entrave à l'IVG (dite loi Neiertz). Possibilité pour les associations de se porter partie civile.

2001 loi relative à l'IVG et à la contraception. Des améliorations : délai porté à 12 semaines, suppression de l'entretien social obligatoire pour les majeures, levée de l'obligation de l'autorisation parentale pour les mineures qui peuvent être accompagnées par un majeur de leur choix.

2004 l'IVG par voie médicamenteuse est autorisée hors structures hospitalières.

2013 Mars 2013 : remboursement à 100 % par la Sécurité sociale.

Maternités, Centres d'IVG, Hôpitaux publics dans l'est parisien Droits des Femmes en danger !

L'Est parisien c'est 500 000 habitants et 4 hôpitaux :

Tenon, St Antoine, Trousseau-Bluets, Diaconesses-Croix St Simon.

Que se passe t-il ?

- Fermeture annoncée de la maternité de St Antoine, de sa pédiatrie et de son centre d'IVG.
- Fermeture du Centre d'IVG de Tenon depuis juillet 2009.
- Mise en cause des services de pédiatrie de Trousseau.

Actuellement, les maternités de l'est parisien, saturées, ne peuvent accueillir d'autres naissances : aucune possibilité d'inscription au-delà d'1 mois pour un suivi de grossesse et un accouchement programmé. Pour l'IVG, le temps d'attente à Paris est déjà de 3 semaines. Certaines femmes galèrent pour trouver un centre qui les accueille. C'est un déni de la loi de 1979 qui impose un centre dans chaque hôpital public. C'est l'organisation d'un clivage entre celles qui auront la possibilité d'aller dans une clinique privée et les autres.

Pourquoi un tel retour en arrière ?

Le gouvernement et l'administration hospitalière rentabilisent l'hôpital par des regroupements de structures. En fait, ces restructurations se traduisent par des restrictions budgétaires, des économies de moyens et de personnel.



D'ici 2012 :

- Suppressions de lits.
- Séjours raccourcis : 48h d'hospitalisation pour un accouchement et 3 jours pour une césarienne.
- 4000 emplois en moins, dont 150 postes de médecins !

CES MESURES SONT LOURDES DE CONSÉQUENCES POUR LA SANTÉ DE TOUTES ET TOUS.

Non à la casse des hôpitaux !

rassemblement le 5 juin à 11h

devant l'hôpital Tenon et manifestation jusqu'à l'hôpital St Antoine :

- Réouverture du Centre D'IVG de Tenon
- Maintien de tous les services de pédiatrie de Trousseau
- Maintien de la maternité, du service de pédiatrie, du centre d'IVG et de l'école de sages femmes de St Antoine

**Choisir d'avoir un enfant ou non est un droit !
Droit à la santé pour toutes et tous !
La santé n'est pas une marchandise !**

Collectif Unitaire pour la Réouverture du Centre IVG Tenon, Comité de Sauvegarde de la Maternité de St ANTOINE, Comité de Sauvegarde du Nouveau Trousseau, Coordination des Comités de Défense des Maternités et Hôpitaux de Proximité, Touche pas aux Bluets, Association Droits des Femmes XXème, ANCI, CADAC, CNDF, Femmes Libres Radio Libertaire, Femmes Solidaires, Marche Mondiale des Femmes, Osez Le Féminisme, Pluri-elles Algérie, LDH, MRAP, AC, APEIS, CGT St Antoine, Sud Santé St Antoine, CGT Tenon, Sud Santé Tenon, Union Syndicale Solidaire, SUD Santé AP/HP, UL-CGT 12ème, UL-CGT 20ème, UD-CGT Paris, USAP-CGT, Alternative Libertaire, les Alternatifs, Europe Ecologie les Verts, FASE, NPA, PCF, PG, PS.

Rassembler les forces



L'objectif était clair : réouverture du centre d'IVG à l'hôpital Tenon.

Mais il fallait diffuser largement l'information et rassembler toutes les forces qui pouvaient se mobiliser autour du collectif.

Tout d'abord, il nous fallait **rendre publique** la fermeture en catimini du centre d'IVG. En effet, les services hospitaliers disparaissaient dans le plus grand silence. Il fallait casser la stratégie du ministère de la santé qui supprimait des services sous couvert de « restructuration », prétexte pour diminuer les moyens en matériel et en personnel. C'est pourquoi dès le 11 octobre 2009, lors de la préparation de la manifestation nationale pour les droits des femmes, l'association des droits de femmes du 20^e s'est regroupée avec différentes associations, partis politiques voire simples habitantEs de l'arrondissement, pour une action sur un marché avec des prises de paroles, pour alerter la population sur la fermeture du CIVG de Tenon. C'est à cette occasion qu'il a été proposé de former un collectif pour la réouverture du centre IVG de Tenon.

Le collectif a très rapidement pris contact avec les médias : journaux, radios, télévisions... La réponse positive de certains d'entre eux a permis de beaucoup élargir l'information. Télé bocal, télévision dans le 20^e, a suivi de manière militante nos actions. Ses vidéos sur les intégristes ont particulièrement fait le buzz sur le net.

Dès sa constitution, le collectif a décidé de **fédérer autour de lui** toutes les forces qui pouvaient et voulaient se mobiliser autour de lui. À l'intérieur de l'hôpital, les syndicats ont rejoint le collectif. À l'extérieur, une pétition a été lancée sur papier et sur internet pour permettre d'expliquer, de rencontrer les habitantEs du 20^e, de les rendre réactifs face à cette fermeture, d'avoir des échanges avec eux. Cette pétition a recueilli plus de 8 000 signatures et a permis de recevoir de nombreux témoignages sur les difficultés d'accès à l'IVG toujours présentes, presque 40 ans après la loi Veil.

Conscient de la nécessité de ne pas être isolé et de s'inscrire dans les actions contre la casse de l'hôpital public, le collectif a participé aux luttes de proximité

des Lilas, des Bluets, de Saint-Antoine et s'est inscrit aussi dans les activités du collectif Notre Santé en Danger. Il s'est donc **ouvert aux autres luttes**.

Il fallait s'inscrire dans la continuité, **occuper le terrain**, organiser les pressions sur l'APHP et le ministère de la Santé. Le

collectif a donc organisé, à deux reprises, une occupation du hall de la maternité de Tenon. La seconde occupation en 2010 qui a duré 6 heures et a réuni plus d'une centaine de personnes a permis un premier déblocage de la situation puisque le directeur général de l'APHP a reçu le

>>

À Tenon, le 3 octobre 2013

Les CRS dans l'hôpital

LA HONTE !

Nouvel épisode des difficultés rencontrées au CIVG de Tenon pendant l'été : une seule infirmière, qui doit tout faire : accueil, soins, téléphone, etc. Le collectif s'inquiète de cette situation et craint que le nouveau centre qui doit ouvrir en octobre ne puisse fonctionner faute de personnel. Nous alertons la direction de l'hôpital et demandons un rendez-vous pour en parler. La direction de Tenon ne daigne pas répondre, malgré plusieurs rappels par téléphone.

Nous décidons donc d'y aller. Nous nous retrouvons avec une cinquantaine de personnes dans le hall du bâtiment BUCA le matin du 3 octobre, pour dire : nous voulons être reçues.

La réponse de la direction ? Elle fait investir l'hôpital par les CRS ! Nous avons alors vécu des scènes hallucinantes. Les CRS auxquels on avait remis les clefs de l'hôpital se croyaient les maîtres. Ici, le chef c'est moi, clamait le responsable des CRS dans la cour de l'hôpital. Fait grave, le groupe du collectif a été bousculé mais surtout les CRS s'en sont pris à un hospitalier en blouse blanche, syndicaliste, qui souhaitait rejoindre son service. Nous avons vu avec stupéfaction les CRS le molester, le traîner dans la cour de l'hôpital et le maintenir un long temps contre les grilles comme un grand délinquant. Son syndicat CGT, appuyé par le syndicat parisien de l'AP-HP, a exigé une réunion extraordinaire du conseil de sécurité. Elle s'est tenue sous la présidence de Mr De Wilde, directeur du Groupe Hospitalier.

Bien qu'ayant désavoué de fait la direction de Tenon en déléguant le 3 octobre un directeur-adjoint du groupe hospitalier pour recevoir la délégation du collectif et suivre ensuite les conditions d'ouverture du nouveau CIVG, le directeur du GH s'est arcbuté lors de la réunion avec les syndicalistes sur une position de déni de ce qui s'était passé avec les CRS.

Cette position est gravissime :

Car elle justifie que face à la demande légitime de voir respecter le droit de choisir des femmes - les CIVG viennent concrétiser ce droit - la réponse soit les forces de police.

Car elle dit que l'hôpital n'est plus ce lieu d'accueil et de soins des malades, où travaillent ensemble soignants, administratifs, techniciens, pour le droit à la santé de toute la population. Un tel acte, remettre l'hôpital entre les mains de la police, peut s'imaginer dans un pays de dictature, sûrement pas dans un pays démocratique.

Car elle veut refuser aux syndicalistes le droit de participer aux actions de défense de l'hôpital public et des droits des femmes.

Femmes, hommes, habitantEs du 20^e et d'ailleurs, hospitalierEs, syndicalistes, continuons ensemble à défendre le droit des femmes de choisir, continuons à défendre l'hôpital public, continuons à dire : pas de CRS dans nos hostos !



collectif le surlendemain. La direction de l'APHP a alors demandé au professeur Goffinet obstétricien, d'établir un rapport sur l'Est parisien, en espérant que ce rapport aille dans le sens de la suppression des services. Ce rapport est resté « secret défense », sans doute parce qu'il n'allait pas dans le sens de l'administration.

Il fallait **mettre les instances dirigeantes face à leur responsabilité** en ce qui concerne les droits et en particulier la santé des femmes et les obliger à considérer le collectif comme un interlocuteur. À la suite de multiples pressions, nous avons réussi à être reçuEs, mais les réticences de la direction de Tenon nous ont contraintEs, en octobre 2013, à nous imposer à travers une occupation du Hall BUCA de l'hôpital Tenon. Loin de nous entendre, la directrice de Tenon nous a fait encercler par les CRS à l'intérieur de l'hôpital. Une action qui a fait du bruit. Le scandale est devenu tel que la directrice de Tenon et l'adjoint du pôle Tenon-Trousseau-Saint-Antoine-Rothschild ont été obligés de recevoir notre délégation.

Il fallait **mettre aussi les éluEs face à leur responsabilité**. Certains ont répondu et ont apporté leur soutien aux actions du collectif. Si la mairie de Paris nous a régulièrement soutenuEs, la mairie du 20^e a eu des positions chaotiques, allant jusqu'à approuver l'ouverture d'une antenne de réouverture de réorientation des femmes que le directeur de Tenon souhaitait substituer au centre d'IVG. La mairie du 20^e n'a jamais reconnu réellement le collectif et son action.

Pour nous faire entendre, pour être visibles de la population, nous avons organisé plusieurs manifestations, des rassemblements dans le 20^e à proximité de Tenon. Quand les intégristes se sont installés près de l'hôpital, nos manifestations sont devenues, au-delà de la nécessaire protestation contre les attaques du droit des femmes de choisir, un moyen de protéger l'hôpital, d'en interdire l'entrée et d'empêcher les nuisances de cette extrême droite catholique.

Au fil des mois, les militantEs du collectif ont eu le souci de « **se former pour mieux informer** ».

Chaque tract appelant à une manifestation ou à un débat actualisait les informations sur la lutte. Ces tracts se sont élargis à des 4 pages à plusieurs reprises : « *Allo Tenon quelles nouvelles ?* » pour donner des informations sur la lutte du collectif, la situation de l'IVG en France et dans d'autres pays et l'histoire de la lutte

tutions. Il a ainsi été associé par la mairie de Paris aux discussions organisées sur l'IVG. Il a même été invité par l'ARS (l'Agence Régionale de santé) à des réunions portant sur la situation de l'IVG en Ile-de-France, même si l'ARS n'avait nullement l'intention de nous suivre dans nos objectifs...



pour l'avortement. Un blog intitulé « Droit à l'avortement dans le 20^e ! » a été ouvert dès mai 2010 permettant une information régulière et à plus grande échelle.

Parce que nous voulions un vrai centre IVG, une réflexion a été menée par le collectif pour définir le centre que nous voulions. Dans ce but, des militantEs ont visité un certain nombre de centres IVG et rencontré des médecins et personnels militants dans ces centres. Le collectif s'est aussi renseigné sur les différentes méthodes, a lu les différents rapports sur la question...

Tout ce travail a permis au collectif de se poser en interlocuteur responsable et d'assumer la partie décisive de son action : discuter et négocier avec les autorités.

Le collectif est donc devenu une force reconnue, y compris par certaines insti-

C'est la même volonté de comprendre qui a mené le collectif à organiser un débat public dans le 20^e avec des spécialistes de l'extrême droite et de l'intégrisme catholique.

Un élément important de la vie du collectif a été **l'articulation avec les luttes antérieures et la passation du savoir faire militant**. Dans le collectif, des anciennes du MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception) du 20^e ont pu raconter l'histoire de l'avortement avant sa légalisation, les pratiques militantes d'avortement illégaux (mais courageuses !). Des réunions publiques avec ces militantEs, des expositions ont permis d'enrichir notre activité. Le collectif a voulu rappeler les luttes de ces années là en organisant un débat public autour du film « Histoire d'A ». ■

Une lutte féministe, une lutte politique



Les mobilisations pour la réouverture du centre IVG de Tenon, puis contre les attaques des intégristes catholiques, ont mis en lumière l'urgence et la gravité de la situation dans le 20^e arrondissement, mais elles ont également permis de focaliser les regards sur le contexte plus général de l'IVG dans lequel ces événements ont pu se produire. Il se caractérise avant tout par la mise en œuvre des politiques économiques néolibérales imposant des sévères cures d'austérité aux services publics, aux conséquences dramatiques pour les usagers et les personnels, en dépit de certaines avancées législatives ; deuxièmement par une offensive idéologique renouvelée contre le droit des femmes à disposer de leur corps, au niveau international et européen par certains gouvernements de droite et par un puissant lobby conservateur, en France par les intégristes religieux et l'extrême droite catholique. L'action du collectif Tenon s'inscrit donc dans la continuité des combats féministes pour les droits des femmes et pour l'accès à l'IVG.

Le centre d'IVG de Tenon, un cas révélateur de la politique de casse de l'hôpital public

Le collectif a tout de suite pris conscience du caractère emblématique de la fermeture du centre d'IVG de Tenon dans le cadre des politiques de « restructuration » de l'hôpital public mises en œuvre depuis une dizaine d'années et encore accélérées par la loi Bachelot (Hôpital, patients, santé, territoires, HPST) du 21 juillet 2009. Les recherches d'économies imposées par les politiques néolibérales sous Chirac et Sarkozy, puis prolongées par Hollande, se sont traduites par la fermeture de 130 centres d'IVG en une dizaine d'années¹, bien souvent à l'occasion de « regroupements » de plusieurs services de maternité avec, au passage, suppression pure et simple des centres d'IVG. Déjà en 2009, le très officiel rapport public de l'IGAS sur « La prise en charge de l'interruption

volontaire de grossesse » s'alarmait de la fermeture d'une centaine de centres entre 2000 et 2006 ainsi que du non respect des délais d'accueil des femmes (de 5 jours selon la loi) dans certaines régions, dont l'Île-de-France. Cela n'a pas empêché le gouvernement Fillon de faire voter, avec la loi Bachelot, une série de mesures d'austérité aggravant durement la situation de l'hôpital public, et accélérant la dégradation des conditions d'accès à l'IVG. En plus de la poursuite des fermetures, la priorité donnée à l'impératif économique sur la logique de service public s'est traduite par la mise en place de la T2A (tarification à l'activité), les suppressions massives d'emploi et la main mise des ARS (Agences régionales de santé) contrôlées par le gouvernement sur les directions des hôpitaux. Ces mesures ont eu pour conséquence une ultérieure dégradation des conditions de travail des personnels et d'accueil des malades, et, en ce qui concerne l'IVG, une aggravation des difficultés d'accès des femmes au service, que ce soit à cause de l'éloignement géographique, des temps d'attente pour un rendez-vous ou des frais occasionnés par la non prise en charge au sein des hôpitaux des examens préalables (échographie, éventuelle prise de sang, etc.)²

Le candidat Hollande s'était ému de cette situation lors de la campagne présidentielle de 2012, en mettant au programme un centre d'IVG dans chaque hôpital public (ce qui était déjà inscrit dans la loi de 1979) et le remboursement à 100 % de l'IVG. Il oubliait cependant et fort opportunément de préciser la conception, désormais partagée par le PS et la droite, de « l'hôpital public » : entendu désormais au sens de « pôle hospitalier », le singulier permet maintenant de désigner le regroupement de plusieurs hôpitaux au sein d'une même entité, sans que l'on retrouve pour autant au total le nombre de places d'accueil en centre d'IVG dans la nouvelle structure,

cela se traduisant presque toujours par des fermetures pures et simples non compensées par des agrandissements et des embauches ailleurs, sans même parler des problématiques induites par l'éloignement géographique.

La nouvelle loi santé en cours d'examen au printemps 2015 ne remet nullement en cause la logique de rentabilité imposée à l'hôpital public, tandis que la soi-disant réforme des 35 heures engagée à l'AP-HP vise à faire peser sur les personnels, et donc sur les patients, le poids des économies exigées par la réduction du déficit public.

Face au démantèlement organisé du service public de santé, le collectif continue donc de soutenir les mobilisations des personnels hospitaliers et d'attirer l'attention sur les difficultés dans l'accès des femmes à l'avortement. Le respect des droits des femmes à disposer de leur corps passe par la défense du service public de santé et par la priorité donnée à la satisfaction des besoins humains et sociaux face aux logiques de rentabilité. L'abrogation de la loi Bachelot et la mise en œuvre d'un plan national de réouverture des centres d'IVG dans tous les hôpitaux sont indispensables !

Dans la droite ligne de ses orientations contradictoires, le président Hollande continue cependant d'appliquer le dogme libéral, fondamentalement néfaste pour l'accès des femmes à l'IVG, tout en promouvant par ailleurs des mesures favorables aux femmes ayant recours à l'avortement. Ainsi, le remboursement à 100 % de l'IVG, l'élimination de la référence à l'état de « détresse » des femmes demandant une IVG dans la loi, la mise en place d'un site national officiel d'information et d'orientation sur le droit à l'avortement, et la suppression du délai de réflexion de 7 jours sont des avancées certaines qui étaient demandées de longue date par les féministes et qu'il convient de saluer.

Le droit des femmes à disposer de leur corps, avancées et reculs du combat idéologique

Chacune de ces mesures a cependant suscité l'opposition farouche d'une partie de la droite conservatrice et de l'extrême droite catholique. La clause de conscience des médecins n'a pas pu être supprimée, tellement les réac-





tions ont été fortes. Les sites internet anti-IVG se multiplient. L'offensive des anti-avortement, ravivée par les manifestations contre le mariage pour tous en 2013 et par les succès obtenus au niveau européen (*voir partie suivante*) reste pesante et demande une vigilance sans relâche. Ainsi le député d'extrême droite Jacques Bompard déposait encore en mai 2015 à l'assemblée nationale une proposition de loi fragilisant le droit à l'avortement et permettant aux associations anti-IVG de diffuser leur propagande au sein même des hôpitaux. Le combat idéologique reste fondamental.

Le collectif Tenon a été en première ligne sur ce front en dénonçant à chaque étape de son combat le regard moralisateur encore souvent porté sur les femmes qui ont recours à l'IVG et en rappelant les combats des femmes pour la libre disposition de leurs corps et le choix d'avoir un enfant ou pas.

En dépit de la loi Veil, arrachée de haute lutte en 1975 et pérennisée en 1979, des progrès médicaux effectués, notamment avec l'introduction de l'IVG médicamenteuse, et de la stabilisation du nombre d'avortements (environ 200 000 par an en France), l'avortement est loin d'être considéré comme un acte médical anodin et reste souvent tabou. Sa place dans la formation initiale des médecins (deux heures sur l'ensemble de leur parcours), la place subalterne qui est attribuée à l'acte d'IVG dans l'univers hospitalier et qui en fait quasiment une punition pour les jeunes praticiens, alors que les médecins militants ayant défendu le droit des femmes à l'avortement partent progressivement à la retraite, l'attitude culpabilisante de certaines équipes médicales à l'égard des femmes dans les services d'IVG des hôpitaux, tous ces facteurs participent à la perpétuation d'un regard moralisateur et accusateur sur les femmes. L'effort de formation des personnels de santé, et plus généralement d'éducation populaire et d'émancipation des femmes reste au cœur du combat féministe.

Lors des diffusions de tracts et des manifestations organisées par le collectif, des femmes de toutes générations ont

confié aux militantes du collectif leurs histoires et leurs révoltes, des souvenirs douloureux de la période précédant la loi Veil, à l'étonnement de devoir encore se battre pour ce droit fondamental. Au sein même du collectif, des femmes aux parcours et aux âges divers ont relié leurs luttes. Des militantes du MLAC 20^e dans les années 1970, grâce à leur témoignage historique ancré dans l'arrondissement, ont matérialisé les ponts entre les luttes des féministes pour le droit à l'avortement de l'époque et les combats toujours actuels pour l'accès des femmes à l'IVG et contre l'offensive des mouvements conservateurs.

Le centre d'IVG que nous voulons

Des moyens pour les services publics à la hauteur des besoins et une politique garantissant le respect des droits des femmes à choisir et à disposer librement de leurs corps, le collectif Tenon se bat pour des centres d'IVG digne de ce nom, dans le 20^e arrondissement comme partout en France : un centre dédié dans chaque hôpital public, du personnel formé et en nombre suffisant, y compris

pendant l'été, le respect des délais de consultation, la prise en charge des examens à l'hôpital, le choix de la méthode et du type d'anesthésie, une information et un accompagnement adaptés à chaque situation, une éducation à la sexualité dès le plus jeune âge et un réel accès des jeunes au planning familial.

A partir d'une mobilisation locale et très concrète sur l'est parisien mais avec une prise en compte du contexte global, le combat pour la réouverture du centre de Tenon a permis de relancer le débat sur la prise en charge de l'IVG et de faire entendre toute l'actualité des revendications féministes sur le droit à l'avortement. ■

1) Selon les chiffres du Planning Familial, MFPF.

2) Ainsi, le collectif a pleinement soutenu la grève des hospitaliers de l'Hôpital Tenon, menée par les syndicats de l'établissement pendant 12 semaines à l'automne 2011.





© Dominique Lorieux/œilsocial

Chanson du Collectif Tenon

Chantée la 1^{re} fois le 19/11/2011

sur l'air D'on lâche rien



Avec le MLAC et la loi Veil les femmes ont obtenu le droit
le droit de pouvoir avorter, le droit de pouvoir avorter
maint'nant l'persil c'est d'la salade et les aiguilles du tricotage
maintenant c'est leur liberté maintenant c'est leur liberté

Avoir un môme, si j'veux, quand j'veux
c'est notre choix, not'liberté
le droit d'choisi son IVG à l'hosto de proximité
c'est notre droit et c'est la loi, c'est notre droit et c'est la loi
pas de morale sur'dos des femmes, l'avortement on l'a gagné

ON LÂCHE RIEN *répéter (8 fois)*

Et puis voilà qu'des religieux, plutôt du genre moyennageux
nous r'font le coup de la morale, nous r'font le coup de la morale
Pas de rosaires sur nos ovaires
les chapelets et la calotte
retournez dans vos tabernacles, retournez dans vos tabernacles

La loi Bachelot et sa sainteté, complicité duplicité
faut les virer, faut les virer, duplicité complicité
on veut des sous pour l'hôpital, y en a dans les poches des banquiers
y en a dans les poches des banquiers, faut leur piquer, faut leur piquer

ON LÂCHE RIEN *répéter (8 fois)*

C'est toutes ensembles qu'on va gagner des nouveaux centres d'IVG
et aussi des maternités dans les hostos de proximité
fini la casse de l'hôpital, c'est toutes ensembles qu'on va gagner
c'est toutes ensembles qu'on va gagner
service public égalité
service privé pour les friqués

A quand la paille et le cachot, pour le Sarko et ses blérots
ces profiteurs et ces gavés qui font qu'taper sur les prolots
à quand la paille et le cachot pour le Sarko et ces blérots

On veut du beau pour l'hôpital comme à la muette comme à Neuilly
des nouveaux centres d'IVG et aussi des maternités dans des hostos d'proximité
c'est toutes ensembles qu'on va gagner, c'est toutes ensembles qu'on va gagner

ON LÂCHE RIEN...

Les intégristes catholiques, l'extrême-droite contre le droit des femmes

Un deuxième front s'ouvre pour le collectif

L'ouverture du CIVG a eu lieu en avril 2011. Dès septembre les intégristes ont tenté de forcer l'entrée de l'hôpital Tenon. Empêchés de le faire, ils sont allés, sous la protection de la police, s'installer au coin de la rue de la Chine, tout près de l'hôpital !

Que veulent-ils ?

Affirmons le immédiatement, ces gens là ne sont pas de gentils prieurs inoffensifs. Ils appartiennent à l'extrême-droite musclée, celle qui ne veut ni des libertés individuelles, ni des libertés collectives, celle qui s'en prend aux droits des femmes, aux homosexuelLes, celle qui veut régir nos vies et nous imposer son ordre moral. Ils sont venus à Tenon pour faire pression sur les femmes, sur les hospitaliers, empêcher que des interruptions volontaires de grossesse se fassent à l'hôpital, à grand renfort de pancartes choquantes, de propos mensongers. Au nom de quoi ? De leurs croyances et idées rétrogrades, qui ne reconnaissent pas le droit de choisir d'avoir un enfant ou non, qui réduisent le corps des femmes à un utérus. Le destin des femmes se résume à la maternité, sa sexualité n'est que reproductive, osent-ils affirmer...

Qui sont-ils donc ?

Tous ces gens là s'accommodaient parfaitement bien de la loi répressive de 1920 qui pénalisait l'avortement. Ils ont commencé à s'organiser dans un mouvement « provie » lors de l'ouverture du débat sur la dépénalisation de l'avortement en 1971. L'association « laissez vivre », créée par le très réactionnaire Professeur Lejeune a regroupé une opposition lors de la présentation au Parlement de la loi Veil, en 1974. Les intégristes catholiques n'ont pas pu empêcher le vote de cette première reconnaissance du droit à l'avortement,

mais ils ont continué à mobiliser dans le pays avec, en 1979, des manifestations de rue pour faire pression avant le vote de la loi Veil-Pelletier, qui a confirmé la reconnaissance du droit de pratiquer une interruption volontaire de grossesse dans les hôpitaux. Leurs efforts n'ont pas faibli puisque en 1982 on les voit encore dans la rue pour s'opposer au remboursement de l'IVG.

L'association « Laissez les vivre » a suivi un cours déclinant dans les années 1980, mais le relai a vite été assuré par l'association « SOS tout petits » sous la houlette d'un autre médecin, Xavier Dor, porteur de la même idéologie. Les actions des intégristes se sont alors radicalisées. De 1986 à 1995, ils ont organisé quelques 200 actions-commandos dans les blocs opératoires, s'enchaînant, cassant du matériel, allant jusqu'à détruire des dossiers de patients. En 1993 la loi



© Dominique Lorieux/œilsocial

Neiertz a permis la pénalisation de leurs méfaits dans les hôpitaux ; certains d'entre eux ont fait de courtes peines de prison. Ils ont abandonné les actions commandos, mais se sont orientés vers d'autres formes d'action dont des rassemblements à proximité d'hôpitaux pratiquant des IVG à Paris et en province (Bordeaux, Besançon, Caen, Grenoble, Lille, Poitiers, Toulouse...) « SOS tout petits » est régulièrement épaulée par l'association CIVITAS dans ses actions anti-IVG. Créée en 1999, CIVITAS s'est fait remarquer il y a peu par ses attaques contre des théâtres. Elle mène un travail important de lobbying, en particulier auprès des éluEs. Tous se sont retrouvés dans les manifestations anti-mariage pour tous.

L'église n'hésite pas à réunir tout ce petit monde, comme à Biarritz en décembre 2012, où l'évêque de Bayonne a organisé un sinistre colloque international où Français, Américains, Espagnols... ont dénoncé à qui mieux mieux le droit d'avorter.

Et le Front national ?

Jusqu'à peu, la position du FN était traditionnellement celle de l'extrême-droite : le corps des femmes appartient à la Nation, les femmes n'ont pas à décider... Marine Le Pen a des positions plus ambiguës. Elle veut tenir compte du nombre plus élevé de jeunes au FN, du fait aussi que les votes des femmes pour cette organisation ont (hélas !) progressé... Elle ne s'oppose pas frontalement à l'IVG, mais elle qualifie le Planning Familial de « centre d'incitation à l'avortement » qu'elle remettrait au pas si elle était Présidente de la République... parle « du droit des femmes de ne pas avorter », d'avortements « de confort » et se déclare opposée au remboursement de l'IVG. La femme a péché, elle doit payer ! Au fait, les femmes du FN pêchent-elles ?



Plus récemment, les propos sans mesure de Marion Maréchal Le Pen et de quelques autres lors des régionales indiquent bien le rôle rétrograde que cette organisation veut réserver aux femmes.

Résistance : Tenon bon !

Les intégristes se sont particulièrement acharnés contre cet hôpital. Il faut savoir que c'est à Tenon qu'ils ont réalisé leur première action-commando en 1986. Tenon est donc devenu un symbole pour eux. Ils y voyaient la continuité de leur combat. C'est une lutte de Dieu contre le diable, affirmait Dor...

Ils ont organisé pendant presque 2 ans des rassemblements à proximité de l'hôpital. Ils sont venus 18 fois les samedis matin, 18 fois le collectif a organisé une riposte, sous forme de rassemblements, manifestations avec une participation importante de la population du 20^e, d'hospitaliers, celle de nombreuses organisations politiques, associatives, syndicales du 20^e... Une pétition pour les interdire près de l'hôpital - qui interpellait en particulier les élus - a recueilli des centaines de signatures. Nous avons affronté les intégristes, mais aussi parfois la police : obstacles à nos rassemblements mis par la Préfecture de police, grossièreté à l'égard des habitants du 20^e qui s'exprimaient contre la présence des anti-IVG, violences délibérées à l'égard de manifestantEs. La période la plus difficile a été celle où Manuel Valls a été ministre de l'Intérieur. Il a osé interdire des manifestations organisées par le collectif, tout en autorisant les intégristes à occuper la rue. Les interdictions de manif ont été doublées d'une interdiction de territoire autour de l'hôpital. La limite en ce qui concerne le respect des droits et de la liberté d'expression a été dépassée le 15 décembre 2012. Le collectif, perché dans une rue adjacente à la place Gambetta, serré de près par une escouade de policiers, s'est vu interdire une distribution de tracts destinés à informer la population. Tandis que les intégristes catholiques étaient autorisés « à prier », distribuer leurs papiers mensongers et leurs images violentes, les interdictions de prière de rue décidées par le même ministre ne concernaient manifestement pas toutes les religions !

Réponse du collectif aux propos de Marine Le Pen

Pas touche à nos droits !

C'est une véritable offensive contre les droits des femmes que lance Marine Le Pen, porte parole du Front national. Elle prétend vouloir « remettre » au pas le Planning Familial, qu'elle qualifie de centre d'incitation à l'avortement. En criminalisant l'action du PF, en préconisant le déremboursement de l'IVG, en mettant en avant dans son programme des propositions qui font pression pour le retour au foyer, Marine Le Pen s'inscrit en droite ligne dans les orientations traditionnelles de l'extrême-droite et de ses composantes intégristes catholiques.

Encore une fois on assiste à la tentative de culpabiliser les femmes en leur enlevant le droit de décider elles-mêmes. Ne nous y trompons pas, il s'agit bien de déposséder les femmes du droit de disposer de leur corps.

Cette déclaration intervient dans une période où le gouvernement remet fortement en cause l'accès à l'avortement en supprimant des centres d'IVG, dans le cadre de sa politique de déstructuration de l'hôpital public, à travers en particulier la loi Bachelot.

On voit là l'UMP et le FN pactiser pour s'en prendre au droit à la santé et aux droits des femmes...

Les femmes se sont battues pour le droit à la contraception et à l'avortement. Elles se battront pour les garder.

Il appartient à toutes les femmes, à tous les démocrates de dénoncer ces propos.

Marine Le Pen et son parti le Front National, sont un danger pour les femmes !

Communiqué du collectif 20^e/Tenon, le 28 janvier 2012



Le 13 septembre 2013, le collectif a décidé tôt le matin d'occuper la place qu'ils se réservaient devant le métro Pelleport. Malgré la police et sa volonté brutale de l'éloigner, au bout d'une heure le groupe d'une cinquantaine de militantEs a été rejoint par d'autres manifestantEs et accompagné par une barricada et par la fanfare invisible du 20^e, laquelle - soulignons-le - nous a régulièrement apporté son soutien musical... Les intégristes ont ensuite renoncé à venir à proximité de Tenon, se déplaçant vers d'autres hôpitaux et sévissant en particulier à proximité de Port Royal.

Pendant toute cette période, le ministre de l'Intérieur Manuel Valls n'a opposé que mépris à nos protestations, aux lettres envoyées pour demander que son ministère nous reçoive. Les droits des femmes étaient loin de ses

préoccupations. La proximité d'élections l'incitait peut-être à ratisser large ?

Une partie du mouvement féministe a été partie prenante dans les actions menées contre les intégristes. On doit cependant regretter que certaines associations féministes aient refusé leur soutien à la résistance organisée contre l'extrême-droite catholique, en voulant considérer que les actions menées faisaient de la publicité aux intégristes... avançant là, nous semble-t-il, une mauvaise analyse de la situation dans ce pays, où l'on a vu, ces dernières années, l'extrême droite catholique particulièrement à l'offensive.

Il est vrai aussi que d'autres forces politiques nous ont rejoints à ce moment là et que la population du 20^e a été particulièrement présente lors de nos initiatives pour refuser le diktat des intégristes. ■

Au-delà de Tenon : étendre la lutte



Dès le début, le collectif Tenon a tenu compte du fait que la fermeture du centre IVG intervenait dans un contexte politique plus général de destruction de l'hôpital public et de donc de mise en péril de la santé. C'est pourquoi il a tenu à ne pas rester isolé et à se mobiliser avec d'autres et à faire connaître sa lutte.

Le Collectif Tenon et les luttes féministes et politiques

Tout d'abord, en tant que collectif féministe, nous avons défilé chaque année le 8 mars lors de la journée des droits des femmes et le 25 novembre pour la journée contre les violences faites aux femmes. Nous avons régulièrement pris part aux réunions et journée du CNDP (Collectif national pour les droits des femmes) et de la CADAC (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception), deux structures nées dans les années 1990 et héritières des mouvements féministes des années 1970, moment crucial de lutte pour l'avortement et la contraception libres et gratuits. Nous avons également répondu présentes à l'invitation de collectifs

apparus plus récemment comme les collectifs féministes étudiants (Collectif Tirésias de la Sorbonne, Collectif de Nanterre).

Le mouvement féministe n'est pas coupé de luttes politiques plus larges, la question des retraites en est un bon exemple. Pendant le mouvement des retraites de 2010, nous avons bataillé pour que la manifestation en défense de l'avortement rejoigne le cortège de la manifestation en défense des retraites. En effet, cette réforme est particulièrement néfaste pour les femmes.

Dans ce cadre plus large, nous avons participé à différentes fêtes politiques (fête de l'Humanité et fête de Lutte Ouvrière) pour y animer des ateliers et des tribunes et discuter avec des militants de nos revendications, de nos moyens d'action.

Toutes ces échéances nous ont permis de parler de notre lutte, avant la réouverture pour que le collectif ne reste pas isolé et après pour montrer que la victoire collective était possible.

Le Collectif et les luttes dans le secteur de la santé

Le Collectif s'est bien sûr préoccupé plus particulièrement du lien avec les luttes dans le secteur de la santé.

Tout d'abord, nous avons soutenu les luttes d'autres hôpitaux qui se trouvaient face à une fermeture : le centre IVG de Lyon, de St-Antoine, des Bluets, des Lilas...

Ces fermetures sont liées à la mise en œuvre de la loi HPST (Hôpital Patients Santé Territoires) qui a occasionné de nombreuses disparitions de services dans le pays dont 130 centres IVG en 10 ans. Sous prétexte de restructurations, ce sont des logiques d'austérité qui sont appliquées à la santé, comme si la santé devait être rentable.

Une autre fermeture emblématique a été celle des urgences de l'Hôtel Dieu en 2013, et le collectif s'y est aussi mobilisé.

Nous avons logiquement rejoint le collectif Notre Santé en Danger qui regroupe les hôpitaux en lutte et avons participé à plusieurs de ses initiatives : réunions du collectif, manifestations à caractère national contre la fermeture de la maternité de Vire en Normandie le 23 mars 2013 (affiche), manifestations à Paris (par exemple à Bastille et à Gambetta).

A l'appel de ce collectif, nous avons participé le 6 octobre 2012 à une manifestation dans le cadre de la Semaine européenne d'action pour la santé regroupant plus de 5 000 personnes.

Au-delà de la France... l'Europe !

En effet, les politiques d'austérité ne touchent pas seulement la France mais toute l'Europe, avec un impact néfaste sur la santé des femmes. Les lobbys anti-avortement et réactionnaires agissent au niveau européen : en 2013, le rapport Estrela sur la santé et les droits sexuels et génésiques qui défendait notamment un accès à la contraception et à l'avortement a été rejeté deux fois en commission et n'a jamais été présenté aux députés européens sous la pression de ces groupes réactionnaires.

En Italie, la clause de conscience est invoquée par 80 % des gynécologues, rendant très difficile l'accès à l'avortement. Dans d'autres pays européens comme Malte, Chypre, la Pologne et l'Irlande, l'avortement n'est autorisé qu'en de rares conditions telles que le viol.

À Lyon

La disparition du CIVG de l'Hôtel Dieu de Lyon avait été programmée en 2009, lors de la vente de cet hôpital, destiné à devenir un hôtel de luxe !

La mobilisation des hospitaliers et d'un collectif de défense avait permis de transférer le centre d'IVG à l'hôpital Edouard Herriot, sauf en ce qui concerne les IVG sous anesthésie générale, faute d'une unité de gynécologie à proximité. Ces dernières sont donc réalisées dans les trois autres centres : Croix Rousse, Lyon Sud et HFME .

Mais les restructurations successives dans les hôpitaux créent des conditions défavorables en beaucoup d'endroits. À la Croix Rousse : on constate un éclatement du service, l'accueil et la consultation étant d'un côté, les lits d'hospitalisation de l'autre, en gynécologie. À Lyon-Sud : dans un premier temps on a vu le même schéma, avec diminution du personnel puis les lits ont été récemment transférés à l'ACHA (unité ambulatoire chirurgicale).

Les conséquences en sont : une baisse de l'offre de soins, la déprogrammation fréquente d'IVG au profit d'interventions plus urgentes ; les services gynéco-obstétrique et ACHA fonctionnent à flux tendu ce qui veut dire moins de temps d'écoute, des délais allongés...

Les mobilisations ont cependant permis le maintien de tous les lits avec une activité spécifique hospitalière jusqu'à ce jour, même si les hospitaliers sont de plus en plus souvent mis devant le fait accompli de restructurations (destructurations ?) sans information préalable.

**ON VOUS L'A DÉJÀ DIT :
ON VEUT CHOISIR**



L'Espagne a été le théâtre d'une attaque en règle de l'Eglise catholique et du gouvernement de droite : fin 2013, un projet de loi vise à restreindre drastiquement l'accès à l'avortement en diminuant les délais et en proposant de le restreindre aux cas de viol, et de mise en danger de la santé de la mère, ce qui revient à criminaliser la plupart des avortements. C'était une véritable régression dans les droits des femmes espagnoles.

Au-delà de l'impact que cette réforme aurait eu directement sur le système de santé français car les femmes espagnoles seraient venues en France pour avorter et les femmes françaises hors délai en France n'auraient plus eu la possibilité d'aller en Espagne, c'est pour affirmer notre solidarité totale avec ces femmes que le Collectif Tenon s'est mobilisé.

Avec le Planning Familial, il a appelé à un premier rassemblement devant l'ambassade d'Espagne. Puis l'ANCIC

(Association nationale des Centres d'IVG et de Contraception), la CADAC, le Planning Familial et le Collectif Tenon, rejoints par d'autres forces, ont appelé à une grande manifestation en soutien à la lutte des femmes espagnoles. Cette manifestation a rassemblé plus de 40 000 personnes à Paris le 1^{er} février 2014. Cette détermination à lutter contre les réactionnaires tant en Espagne qu'au niveau européen a payé puisque le projet de loi a été retiré.

Mais à l'heure où nous écrivons ces lignes, la lutte en Espagne est toujours d'actualité puisque une nouvelle attaque

s'organise contre les droits des femmes à avorter, avec un projet de loi visant à réinstaurer l'autorisation parentale pour les mineures.

Cela pourrait avoir un effet particulièrement dramatique pour les Espagnoles car la prise en charge par la Sécurité sociale des mineures étrangères européennes à l'hôpital en France est très difficile sans l'accord parental.

La solidarité est donc indispensable au niveau local, national et européen pour gagner des droits et les défendre quand ils sont attaqués. ■



10 avril 2016 Mobilisation pour le soutien aux femmes polonaises devant l'ambassade de Pologne à Paris © Dominique Lorieux/oeilsocial

Voici deux témoignages reçus par notre collectif

« J'ai 75 ans. Ça fait plaisir de voir que d'autres femmes poursuivent la lutte et prennent le relais. J'ai eu 6 enfants. J'aime les enfants. En 1968, j'ai refusé d'avoir une autre grossesse. Je refusais les aiguilles à tricoter. Il a été invoqué ma santé mentale pour que le conseil des médecins accepte « un avortement thérapeutique ». Je n'avais pas le choix. J'étais très isolée. Plus tard, je ne pouvais plus avoir d'enfants mais j'ai pensé aux autres femmes. »

L'IVG est un progrès. Nous nous sommes battues pour cela. Je n'ai plus la force ni autant de désir pour poursuivre la lutte. Merci à vous toutes et tous. Très sincèrement à vous. »

Bernadette.

« Merci Tenon de m'avoir avortée et permis de ne pas avoir foutu ma vie en l'air à 17 ans. »

Une jeune femme de 24 ans.



Du MLAC 20^e

au Collectif Ten n

AVANT LA LOI VEIL, LE MLAC À BELLEVILLE-MÉNILMONTANT

Le contexte

Dès 1972, un mouvement national pour la liberté de l'avortement, animé par le réseau féministe, les médecins du GIS, Groupe d'Information sur la Santé, des militantEs du Planning Familial et d'organisations d'extrême-gauche était en train de prendre de l'ampleur.

Le MLAC dans le 20^e

Une coordination parisienne avait été mise en place avec le GIS pour organiser des accompagnements en Hollande et en Angleterre pour les femmes qui voulaient avorter. Avec plusieurs copines du 20^e, nous avons participé aux permanences qui avaient lieu à Jussieu, puis, devant l'affluence et le débordement, nous avons décidé de tenir des permanences dans notre quartier, dans la rue, sur les marchés de Belleville, Ménilmontant, Pyrénées, Gambetta avec des panneaux et des tracts, sur lesquels nous dénoncions ce que subissaient

les femmes, revendiquions la liberté de désirer un enfant ou non, expliquions la méthode Karman sur un tableau, annoncions nos actions et nos permanences. Ces permanences étaient organisées chez nous à tour de rôle et nos adresses personnelles affichées sur un planning. Très vite, ces permanences sont devenues non seulement un lieu d'écoute et d'accompagnement mais aussi un lieu d'échange et de solidarité. Les voyages pour avorter à l'étranger devenaient compliqués à organiser, il y avait de grandes tensions car la demande était trop grande, les médecins du GIS étaient débordés. C'est là que nous avons décidé d'apprendre à pratiquer nous-mêmes la méthode Karman avec une infirmière, Sylvie, qui faisait partie de notre groupe et qui avait appris elle-même avec la gynécologue Joëlle Brunerie.

La pratique

Un groupe se formait autour d'une ou deux personnes ayant appris la méthode Karman. Le matériel était acheté au BHV médical grâce à l'ordonnance d'un médecin sympathisant. L'argent venait des militantEs eux-mêmes et puis de ce que

les femmes avortées étaient invitées à donner pour aider les suivantes.

Les avortements se passaient soit chez les femmes, soit chez l'une des participantes du groupe. L'équipe se composait au moins de deux personnes, l'une plus occupée de technique, l'autre d'accompagnement. Il n'y avait pas d'anesthésie mais une prémédication pour prévenir un choc vagal. Tous les instruments utilisés étaient stérilisés et maniés selon les règles d'asepsie transmises par les plus anciennes. Le moment d'aspiration était souvent douloureux, mais heureusement assez bref. L'accompagnement de l'avortement aidait la femme à mieux vivre non seulement la douleur physique mais aussi le stress, la culpabilité, les situations difficiles dont elle pouvait parler avec d'autres femmes. L'avortement terminé, on prenait le temps de parler, on expliquait comment allaient se passer les suites, la vigilance à avoir les médicaments à prendre et on décidait d'une date pour se revoir. Nous propositions aussi aux femmes de revenir pour soutenir d'autres femmes, accueillir et tenir des permanences, apprendre la pratique à leur tour et de faire partie de notre groupe. Plusieurs copines très engagées dans le MLAC par la suite ont été d'abord des femmes venues pour se faire avorter.

>>



La valise du MLAC
où nous rangions et transportons
le matériel nécessaire
aux avortements



Sandra exprimant pour le collectif son soutien aux femmes espagnoles à la manif parisienne le 2 février 2014. © Dominique Lorieux/œil social

A l'hôpital Tenon

Parfois, on avait commencé une aspiration et nous nous apercevions que nous ne pouvions la terminer car la grossesse était plus avancée que prévu : cela pouvait arriver parce que l'échographie n'existait pas, que le toucher vaginal n'indiquait pas précisément l'avancement de la grossesse. Alors nous accompagnions les femmes à l'hôpital Tenon pour réclamer un curetage, (puisqu'à l'époque les hôpitaux ne pratiquaient pas les aspirations), en montrant le contenu de ce qui avait été aspiré et recueilli dans un bocal. Ces déclenchements d'aspiration, il nous est aussi arrivé de les pratiquer en toute conscience, quand la grossesse d'une femme était trop avancée et que nous voulions obliger l'hôpital à respecter la volonté de la femme : nous avons ainsi plusieurs fois occupé les urgences de l'hôpital Tenon pour arriver à nos fins et soutenir une femme jusqu'à ce que les médecins fassent leur travail.

Notre pratique était illégale, mais nous la savions légitime

Nous étions totalement engagées et nous partagions avec les femmes quelque chose de très intime, animées par un courage collectif. Côté répression, étrangement, notre groupe n'a jamais d'ennuis bien que nous agissions publiquement. Cette pratique de la méthode Karman non clandestine, par des médecins mais aussi par des militantes n'appartenant pas au corps médical a été sûrement un moyen de pression

déterminant pour que la loi soit votée. Après le vote de la loi Veil, en février 1975, nous avons continué la pratique quelques mois, car la loi était loin d'être appliquée, puis nous avons arrêté pendant un temps car nous avions besoin de prendre du recul et de réfléchir dans un contexte qui avait changé.

APRÈS LA LOI VEIL : LE GROUPE FEMMES DE LA PLACE DES FÊTES

Plusieurs d'entre nous se sont retrouvées en 1976 dans des activités du quartier de la place des Fêtes au sein et autour d'une maison occupée accueillant divers collectifs : « boutique de droits », un comité de lutte d'objecteur de conscience, des groupes de jeunes du quartier, une crèche parallèle, une « cantine »... et un groupe de femmes. Ce qui nous animait et nous réunissait, c'était l'idée de prendre nos affaires en main de façon collective. Le groupe de femmes a soutenu le MLAC d'AIX au moment de son procès qui a eu lieu en mars 1977. Une partie du groupe a rejoint les militantes du MLAC qui ont essayé de faire pression sur les hôpitaux pour l'application de la loi, a décidé de reprendre la pratique des avortements, en même temps que l'organisation de consultations collectives, où nous apprenions à nous examiner, à diagnostiquer des problèmes gynéco, poser des stérilets ou suivre des grossesses ou des accouchements, aidées par des médecins ou des sages-femmes

dont la plupart travaillaient à la maternité des Lilas. Cette démarche pour connaître notre corps et ne pas l'abandonner au pouvoir médical était issue de la pratique de l'avortement de certaines d'entre nous mais aussi de l'influence des groupes de féministes américaines comme le groupe de Boston dont le livre « Notre corps, nous même » avait été traduit en français en 1977. Nous constatons que la plupart des hôpitaux, à part quelques lieux comme Les Lilas, Les Bluets ou Louis-Mourier à Colombes tardaient à installer une pratique correcte des avortements. Nous constatons que notre pratique était plus à l'écoute des femmes et moins traumatisante que celle des médecins. Alors jusqu'au vote définitif de la loi Veil en 1979, nous avons continué à pratiquer, à accompagner à nous former, à nous réunir et aussi à manifester. Puis, au fur à mesure que se mettaient en place plus de moyens pour les IVG et que se créaient des centres d'orthogénie, la vie du groupe s'est dispersée. Certaines qui ont eu des enfants, ont accouché chez elles entourées par les copines du groupe et certaines sont devenues sages-femmes... La plupart ont gardé ces liens qui restent quand les choses profondes de la vie et de sa transformation ont été partagées...

AUJOURD'HUI 40 ANS PLUS TARD...

Plusieurs d'entre nous ont participé à la création et aux actions du collectif Tenon. Mobilisées de nouveau pour le droit à l'avortement remis en cause, nous avons participé à des débats, confectionnant des panneaux comme autrefois, une petite expo racontant cette lutte que les femmes, partout en France mais aussi ici dans le 20^e avec le MLAC, avaient menée pour obtenir ce droit. Nous avons descendu de son étage la valise contenant le matériel qui nous servait pour les avortements expliquant notre pratique et disant que s'il le fallait, on recommencerait. Le collectif Tenon nous a permis de transmettre l'histoire de cette lutte aux plus jeunes. Nous savons combien les actions collectives peuvent être créatives et porteuses de changements mais nous savons aussi que tout ce qui a été acquis par les luttes de femmes peut être remis en cause par l'ordre moral et le pouvoir patriarcal. ■

Comment s'informer ?

Numéro vert national
0800 08 11 11

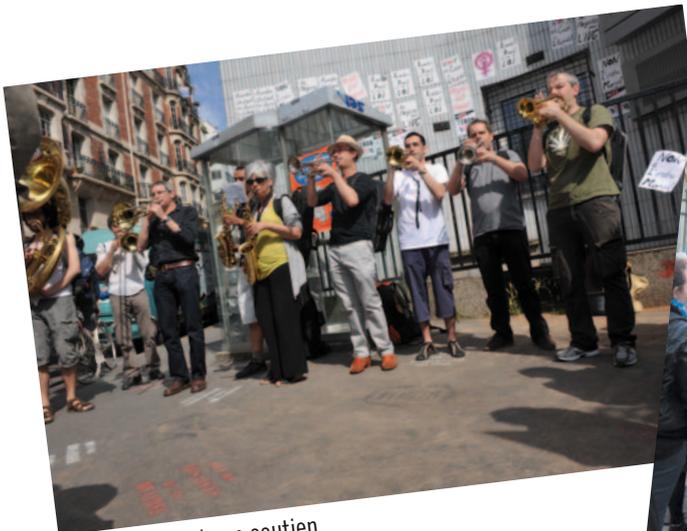
pour toutes les questions sur sexualité-contraception-IVG

www.ivg.gouv.fr

www.ivglesadresses.org

blog Pour suivre l'histoire de la lutte du collectif

<http://collectifivgtenon.wordpress.com>



Fanfare invisible en soutien
© Dominique Lorieux/œilsocial



30 avril 2016, jour de la fête des fanfares, diffusion de tract du collectif devant Tenon pour rappeler que la lutte paie mais qu'il faut rester vigilantEs.
© Dominique Lorieux/œilsocial

Une longue lutte, une belle lutte, toutes et tous ensemble nous avons gagné...

Mais nous le savons, rien n'est acquis définitivement. Et dans une situation sociale et politique défavorable, les droits des femmes sont très vite remis en cause. Les politiques d'austérité mettent en péril les services de planification familiale et les centres d'IVG, les restrictions budgétaires dans les départements sont le prétexte à suppression de moyens, comme par exemple en Ile-de-France où V. Péresse, dès son élection comme présidente du Conseil régional, supprime le « pass contraception » destiné aux mineures. Au niveau européen, les lobby pro-vie animés le plus souvent par les intégristes catholiques exercent de multiples pressions sur les institutions et les éluEs. Des gouvernements réactionnaires s'appuient sur leurs idées pour s'en prendre au droit de choisir et supprimer l'IVG.

Alors, vigilance !

Avec les Espagnoles, les Italiennes, les Polonaises, les Hongroises et toutes les autres femmes, continuons à défendre nos droits !